COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Grenoble, le 27 juillet 2019

Le département de l'Isère est placé en alerte orange inondations

La préfecture de l'Isère vous informe qu'en raison des fortes précipitations prévues par Météo France liées aux orages, le département de l'Isère est placé en alerte orange inondations.

La préfecture de l'Isère appelle à la vigilance : attention à vos déplacements notamment par la route et par le train. Prenez les précautions nécessaires pour éviter tout accident.

Quelles sont les conséquences possibles en cas d'inondations ?

- De fortes précipitations susceptibles d'affecter les activités humaines sont attendues.
- Des inondations importantes sont possibles dans les zones habituellement inondables, sur l'ensemble des bassins hydrologiques des départements concernés.
- Des cumuls importants de précipitation sur de courtes durées, peuvent, localement, provoquer des crues inhabituelles de ruisseaux et fossés.
- Risque de débordement des réseaux d'assainissement.
- Les conditions de circulation routière peuvent être rendues difficiles sur l'ensemble du réseau secondaire et quelques perturbations peuvent affecter les transports ferroviaires en dehors du réseau « grandes lignes ».
- Des coupures d'électricité peuvent se produire.

Quels sont les comportements à adopter ?

- Renseignez-vous avant d'entreprendre un déplacement ou toute autre activité extérieure.
- Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée ou à proximité d'un cours d'eau. Un véhicule même un 4x4, peut être emporté dans 30 centimètres d'eau.
- Tenez-vous informés, suivez les consignes de sécurité, souciez-vous de vos voisins et prenez les précautions adaptées.
- Ne descendez en aucun cas dans les sous-sols durant l'épisode pluvieux.
- Mettez préventivement vos biens à l'abri des eaux.

Restez vigilants et suivez l'évolution de la situation sur @VigiMeteoFrance

Contact presse :

Service communication de la Préfecture 04 76 60 48 05 pref-communication@isere.gouv.fr

